



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/37/49  
20 juin 2002

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Trente-septième réunion  
Montréal, 17-19 juillet 2002

**PROPOSITION DE PROJET : NIGERIA**

Ce document comporte des observations et des recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante:

Halons

- Programme sectoriel d'élimination : création d'une banque de halons

Allemagne



## DESCRIPTION DU PROJET

### Description du projet

1. Ce projet permettra de mettre sur pied une banque de données nationales sur les halons pour le Nigeria. Le Plan de gestion de la banque des halons garantira que le Nigeria s'acquittera de ses obligations en vertu du Protocole de Montréal. La banque de halons permettra d'organiser plus de 500 utilisateurs de systèmes de protection contre les incendies à base de halons dans un réseau de récupération et de recyclage de halons. Le réseau fournira les services suivants :

- Banque de halons
- Favoriser la récupération et le recyclage des halons
- Services de récupération pour les halons dans les cas d'entretien de systèmes de protection contre les incendies
- Nettoyage des halons recyclés
- Stockage des halons
- Distribution des halons pour les utilisations essentielles
- Commerce des halons

2. La banque de halons sera élaborée par une équipe d'experts internationaux et nationaux sur les banques de halons.

### Options technologiques

3. Les banques de halons existent dans plusieurs pays. L'Agence de coopération technique (GTZ) fournit actuellement son aide à plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest pour élaborer une banque de halons nationale. La banque de halons proposée pour le Nigeria sera entièrement opérationnelle de façon à récupérer, recycler, entreposer et vendre des halons. La banque de halons du Nigeria échangera des informations avec les pays voisins de la région.

### Options économiques

4. Une banque de halons est une mesure incitative pour les utilisateurs de halons. La banque fournira des services de récupération des halons, nettoiera les substances et les installations de stockage. Les clients qui sont pas vraiment intéressés par les halons, ou qui ne sont pas habilités à se servir de leurs utilisations essentielles, auront la possibilité de vendre leurs produits sur les marchés régionaux et internationaux.

### Renseignements sur le secteur

5. La consommation du Nigeria concerne les secteurs suivants :

- Communications ;
- Pétrole et gaz ;
- Installations informatiques ;
- Utilisateurs/utilisations critiques : principalement concentrés dans l'armée et les compagnies aériennes où les halons ne peuvent jamais être remplacés.
- Armée, protection civile, pompiers ; et
- Énergie.

6. La proposition n'a pas indiqué de consommation de halons pour les fabricants d'extincteurs ou pour les opérations d'installation d'un système de halons.

7. Dans le cadre des objectifs du respect des obligations des mesures de contrôle des halons du Protocole de Montréal, le niveau de référence du Nigeria s'élève à 285 tonnes PAO, et sa consommation s'élève à 485 tonnes PAO en 2000. Le Nigeria présente des risques et il est susceptible de ne pas réaliser ses obligations de gel de la consommation des halons. Les données sur la consommation des halons du Nigeria sont disponibles à partir de 1994. Une étude a été menée pour la préparation de cette demande. L'étude a identifié plus de 500 utilisateurs principaux de systèmes de protection contre les incendies, avec une capacité installée totale de 3 005 tonnes métriques de halons 1211 et 334 tonnes métriques de halons 1301.

## **OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRETARIAT**

### **OBSERVATIONS**

8. Il semble que 120 000 \$US alloués à ce projet seront destinés aux consultants internationaux pour la formation des experts en incendies d'une durée de cinq jours, l'élaboration de règles de conduites, les conseils techniques, l'étude du commerce des halons, et l'élaboration d'une législation. Le Secrétariat a demandé à l'Allemagne d'indiquer le budget qui serait alloué aux consultants internationaux.

9. L'Allemagne a indiqué que ces fonds seraient utilisés pour les consultants nationaux et internationaux mais elle n'a pas fourni de ventilation de ces coûts.

10. Le Secrétariat a également noté que le projet ne prévoyait pas de coûts normaux pour les unités portables de récupération/recyclage qui peuvent nettoyer et remplir à nouveau sur le site les halons 1301 prévus pour être stockés dans les installations existantes plutôt que dans des cuves de stockage. Le Secrétariat a demandé à l'Allemagne d'examiner de nouveau la répartition du budget afin d'adapter ces coûts.

11. L'Allemagne a vérifié que le Nigeria avait saisi que ce projet serait le dernier dont il bénéficierait dans le secteur des halons, tout en reconnaissant qu'il n'y avait pas eu d'autres projets sur les extincteurs.

**RECOMMANDATION**

12. En cours

-----